

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 8

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

objets de provenance celtique. Ce serait donc des sépultures celtiques qui viennent d'être découvertes à Schmitten.

Au reste, le canton de Fribourg, comme le canton de Vaud, est riche en antiquités d'époques diverses, il possède maints monuments qui remontent aux temps les plus reculés. On y rencontre des tumuli, des sépultures en grand nombre, appartenant à l'âge où l'emploi du cuivre précéda le travail du fer.

F. REICHLEN.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Militaire. — Les questions militaires étant à l'ordre du jour, nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant les renseignements suivants extraits du volume de 1790 des *Etrennes helvétiques* :

«... Dès l'an 1668, le besoin de la commune défense fit songer à statuer, pour les cas d'attaques étrangères, une armée combinée de chaque état membre du corps *Helvétique*, et des provinces sujettes de plusieurs cantons. Elle fut fixée à 13,400 hommes, et doit être augmentée, s'il le faut, proportionnellement à la même échelle. Cet arrangement est connu en Suisse sous le nom de *Défensional* : en voici le plan, contenant le contingent et le nom de l'officier général que fournit chaque état confédéré :

	Hommes
Zuric, un général	1400
Berne, id.	2000
Lucerne, id.	1200
Uri, id.	400
Schwytz, un général-major	600
Unterwald, id.	400
Zug, id.	400
Glaris, id.	400
Bâle, un général d'artillerie	400
Fribourg, id.	800
Soleure, un quartier-maître général	600
Schaffhouse, id.	400
Appenzell, un grand prévôt	600
L'abbé de St-Gall, un grand prévôt	1000

La ville de St-Gall, un commandant général des équip.	200
Bienne, id. id.	200
Lugano	400
Locarno	200
Mendris	100
Valmaggia	100
Offices libres de l'Argeu	300
Comté de Sargans	300
Thurgovie	600
Le comté de Baden	200
Le Rhinthal	200
	13400

» Chacun des seize états souverains ci-dessus nommés doit de plus joindre quelques pièces de campagne à son contingent, qui selon l'exigence des cas se double et se triple... »

— La **Société neuchâteloise d'histoire** a tenu, le 15 juillet, ses assises à la Chaux-de-Fonds. Travaux très écoutés de M. le colonel E. Perrochet, sur l'ancien corps de garde de la Ferrière ; de M. Wavre sur les Thiébaud, graveurs de médailles au XVIII^e siècle ; de M. Ed. Jeanmaire, le peintre de la Chaux-de-Fonds, sur les transformations subies par le cours du ruisseau de la Ronde ; de M. Philippe Godet, sur des brochures publiées en 1793 par M^{me} de Charrière, à la demande du gouvernement de Neuchâtel, pour calmer les montagnards agités par les idées révolutionnaires.

Tour de l'Halle. — Nous empruntons à un article de l'excellent peintre et archéologue, M. Charles Vuillermet, quelques détails intéressants sur cette vieille tour.

Bonne gardienne de Lausanne, elle dresse sa masse imposante à l'extrémité du faubourg qu'elle protégeait autrefois. La position de *tour de coin* nécessitait un système de défense aussi complet que possible. Très forte par elle-même, elle était armée au sommet d'un *hourdage* ou galerie de bois qui rendait l'accès de sa base particulièrement périlleux pour l'assaillant.

L'entrée actuelle est ouverte dans l'embrasure d'une très belle meurtrière à niche. La porte ancienne ogivale a été transformée en cheminée. Les meurtrières des cinq étages sont de types variés, suivant la règle classique du XIII^e siècle. Il faut observer que les planchers, les poutres intérieures et les massives échelles qui permettent le passage d'un étage à l'autre, sont en chêne et conservés *tels* qu'ils

ont probablement été placés, jusqu'aux grands clous de fer forgé à tête pointée de diamant.

On peut affirmer que la tour est de la seconde moitié du XIII^e siècle (1260-1300 environ). Le célèbre archéologue, M. Rahn, pense que sa construction est contemporaine des tours de Romont et de Lucens et remonterait ainsi au temps de Pierre de Savoie, le Petit Charlemagne.

Un monument aussi rare et si bien conservé de l'architecture militaire du moyen âge sera, nous en sommes sûrs, maintenu et restauré, en même temps qu'un dégagement nécessaire sera fait pour les habitants du quartier.

Soit au point de vue du pittoresque, soit au point de vue archéologique, la disparition de la tour de l'Halle serait profondément regrettable.

Ajoutons qu'un *muret*, avec large poterne à l'entrée de la rue de l'Halle, reliait la tour au fossé devenu maintenant la rue Mauborget, au pied de la grande muraille dont on voit encore un débris, en face du café Bel-Air, soutenant le jardin de la maison Du Mont. Quelques restes de ce muret sont aujourd'hui noyés dans la nouvelle construction Perret, à l'extrémité de la rue de l'Halle. Ils ont heureusement pu être photographiés à temps. — Comme souvenir, M. Louis Fatio, serrurier, rue St-Roch, a bien voulu me donner une tuile de la toiture de notre tour, tuile enlevée lors de la pose d'un drapeau rouge et blanc. Elle porte cette inscription : Jean Louis Meyder, tuilier sur le Loup, 1641. — Espérons que cette tuile pourra figurer au musée historique lausannois à créer dans la tour restaurée.

En 1890, le Conseil communal de Lausanne décida en principe la démolition de cette vieille tour. En 1895, grâce à l'initiative de MM. Charles Vuillermet et Paul Vulliet, deux assemblées ont été convoquées. Dans la dernière, réunion contradictoire des amis et des adversaires de la tour, on a décidé à l'unanimité de demander au Conseil communal actuel de voter la conservation et la restauration intelligente de la tour, toutefois en donnant au quartier le dégagement désiré. Nous sommes certains que la décision du Conseil communal sera conforme aux vœux de la population lausannoise qui désire conserver un des derniers restes de notre antique cité.

P. V.

